



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Comme tous les Français, les habitants de Recquignies et de Rocq sont confrontés à la crise économique et énergétique, deux éléments qui affaiblissent fortement leur quotidien.

A l'approche de la période hivernale, des fêtes de fin d'année et de l'année à venir, la vie sera de plus en plus difficile pour bon nombre de foyers. Par des décisions municipales, nous essayons de les aider au mieux avec par exemple le maintien des loyers communaux, le maintien du prix de la restauration scolaire pour nos enfants, les bons d'alimentation distribués aux plus nécessiteux et aux chômeurs par le CCAS, le maintien des taux d'imposition et ce depuis plusieurs années.

Je n'oublierai pas l'aide apportée, sous certaines conditions, par les Restaurants du Cœur.

La municipalité est, elle-même, confrontée à l'explosion des tarifs énergétiques, des carburants et des matières premières.

C'est pour cette raison que nous avons mis en place un plan de sobriété énergétique qui vise à réduire nos consommations. Il est certes timide à cette heure avec la réalisation des travaux d'isolation des combles et de changement des huisseries de l'Hôtel de Ville, le changement des robinets thermostatiques dans certains bâtiments communaux, l'isolation des combles des écoles, le changement des chaudières et des radiateurs dans les logements du Béguinage pour le bien-être de ses occupants.

La commission travaux s'attache à préparer le budget pour l'année 2025 en ayant l'objectif de ne pas alourdir le budget communal tout en contentant au mieux, et ce avec beaucoup de difficultés parfois, les élus et les administrés.

Comme le dit si bien le proverbe, Paris ne s'est pas fait en un jour.

Le conseil municipal vous souhaite, à toutes et tous, de passer une agréable fin d'année 2024 et vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

Votre maire, Ghislain Rosier.

**Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de
bonnes fêtes et ont le plaisir de vous inviter à la**

Cérémonie des Vœux à la population

le dimanche 12 janvier 2025 à 11h00 à la salle des fêtes.





Rappel concernant le stationnement gênant et abusif

Devant le nombre croissant de véhicules par foyer, il est demandé de privilégier le stationnement de votre véhicule à l'intérieur de votre propriété. Ceci afin de libérer les trottoirs pour les piétons et les personnes à mobilité réduite. Une prise de conscience de chacun peut conduire à garantir une circulation sans gêne et une meilleure sécurité. Il s'agit tout simplement de civisme qui est un principe fondamental de la vie en société.

D'autre part, les véhicules laissés en stationnement en un même point de la voie publique pendant une durée excédant sept jours consécutifs est considéré comme abusif et est puni de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe (code de la route, article R-417-12).

Fichier population

Les nouveaux résidents sont invités à venir s'inscrire à l'accueil de la mairie afin de remplir le formulaire. Il en est de même pour les résidents changeant d'adresse au sein de la commune. Ce fichier sert notamment lors de la distribution des colis aux aînés et des coquilles de Noël à toute la population.

Comptant sur votre compréhension.



Distribution des coquilles à la population

Les élus procéderont à la distribution des coquilles de Noël à la population le samedi 14 décembre 2024 à partir de 09h00. En cas d'absence, un coupon vous sera remis dans votre boîte aux lettres afin de venir les récupérer le lundi 16 décembre 2024 en Mairie, aux horaires d'ouverture de celle-ci.



Quant à la distribution des coquilles dans les écoles de notre commune, elle aura lieu le vendredi 20 décembre 2024 dans le courant de la matinée.

Distribution des colis aux anciens

L'origine des colis de Noël remonte à l'immédiat après-guerre. Les Petits Frères des Pauvres en sont les instigateurs. Ils continuent aujourd'hui, plus que jamais, à en distribuer aux plus démunis.

Depuis de nombreuses années, plusieurs communes leur ont emboîté le pas mais certaines les ont réduits ou les ont tout bonnement supprimés, faute de moyens ou en raison de restrictions budgétaires.



A Recquignies, la tradition perdure. Samedi 09 novembre 2024, les élus sont allés à la rencontre des habitants de la commune âgés de plus de 60 ans pour leur remettre le traditionnel colis des aînés. Pas moins de 600 colis ont ainsi été offerts.



LE PETIT RÉCHIGNIEN

Comité de Direction
Ghislain Rosier

Comité de Rédaction
Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage
Médias-Services Maubeuge,
1.000 exemplaires

Distribution
Service Technique

PROCHAINE PUBLICATION

Date prévisionnelle de parution

Vendredi 07 mars 2025

Date de dépôt limite des articles

Lundi 10 février 2025

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction.

MAIRIE DE RECQUIGNIES

Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

contact@mairie-recquignies.fr

<https://www.mairie-recquignies.fr>



Cérémonie du 11 novembre

M. le Maire, accompagné des élus, de l'Harmonie, des associations locales et de la population, dont quelques enfants, se sont rendus aux monuments aux morts de Rocq puis de Recquignies afin de commémorer le 106^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Après discours et dépôts de gerbes, toutes et tous se sont rendus à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.

Cérémonie de récompense du mérite scolaire

La commission éducative et la municipalité ont décidé d'octroyer une récompense au mérite scolaire pour les jeunes de Recquignies. A l'occasion du 11 novembre, Mme Elodie Lesueur a remis les récompenses, sous forme de carte cadeau de 50 à 150€, aux Réchigniennes et aux Réchigiens ayant obtenu leur brevet (5 avec la mention bien et 5 avec la mention très bien) ou leur baccalauréat (6 avec la mention assez bien, 3 avec la mention bien et 2 avec la mention très bien).



Noces d'or, de diamant et de platine

Si comme M. Derache et Mme Colin, qui viennent de fêter leurs noces d'or le samedi 16 novembre 2024 (photo ci-contre), vous seriez heureux de célébrer une cérémonie pour vos 50, 60 voire 70 années de mariage, alors les noces d'or, de diamant et de platine sont une cérémonie informelle, qui n'a pas de valeur juridique (vœu officieux), issue d'une démarche volontaire.

Si tel est votre cas alors vous devez vous présenter en Mairie afin d'en faire la demande et de fixer une date (à votre initiative) pour la célébration. Il sera nécessaire de présenter le livret de famille, une pièce d'identité, un justificatif de domicile et un texte retraçant votre vie conjugale.



HÔTEL DE VILLE

Du lundi au jeudi

08h30 à 12h15
et de
13h30 à 17h00

Vendredi

08h30 à 12h15

MÉDIATHÈQUE

Du lundi au vendredi

13h45 à 17h45

Tél : 03.27.39.22.70

mediatheque@mairie-recquignies.fr

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi

13h45 à 17h45

Levée du courrier à 15h15

GARDERIE SCOLAIRE

Du lundi au vendredi à la médiathèque

07h30 à 08h30

16h15 à 17h30
(école maternelle)

16h30 à 17h30
(école primaire)

HALTE GARDERIE

Halte Garderie Itinérante « Les P'tits Loups »

Lundi et Vendredi à la médiathèque

08h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

Tél : 06.19.41.83.78
compt-aps@orange.fr



#MonMégot
Où Il Faut



BRUITS
de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Révision des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Même si l'inscription est possible après le 31 décembre (loi n°2016-1048), une date limite d'inscription est toutefois à respecter. Les inscriptions se déroulent en Mairie. En plus du formulaire Cerfa n°12669*02 complété, il convient de fournir les documents suivants :

Pour une inscription : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an), un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois) et le décret de naturalisation pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française.

Pour un changement d'adresse à l'intérieur de la commune : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an), un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois).

Pour une erreur ou une modification d'état civil : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an) ou un acte de naissance ou de mariage.

PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,
5^{ème} Adjoint

Prochaines permanences

06 janvier, 03 février et 03 mars
2025 de 14h00 à 15h30 à la salle du
Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences

Vendredi matin en mairie
uniquement sur rendez-vous

Veillez prendre un rendez-vous
au préalable au 03.59.73.14.00
(du lundi au vendredi de 08h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h30)

Maison Nord Solidarités
Maubeuge Jeumont, Résidence
Jean Mossay, 10 boulevard
Pasteur, 59600 Maubeuge.

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies

Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00
en Mairie de Fourmies

Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos,
contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou
par mail à aurelieperot59@gmail.com

Dépôt du dossier de la médaille de la famille française

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leur mérite, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation (article D215-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Peuvent obtenir cette distinction les mères ou les pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants français dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, et qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.

Le dépôt des demandes en Mairie (formulaire CERFA n°15319*02) doit se faire avant le vendredi 07 février 2025 pour la promotion de l'année en cours.

Tribune de libre expression des élus (majorité et opposition)

Liste d'Union pour Recquignies et Rocq

Pour donner suite à la réunion publique du mercredi 24 septembre 2024, et après des retours très positifs d'administrés ayant pris contact avec la mutuelle Choralis Le Libre Choix, la municipalité a décidé l'instauration d'une permanence le jeudi après-midi de 14h00 à 17h00 en Mairie, et ce à partir de janvier 2025.

Pour ce faire, il faut prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie qui vous fixera la date.

Lors de votre entretien avec le chargé de clientèle, il sera nécessaire de vous munir de l'attestation de droit à la sécurité sociale, du relevé d'identité bancaire, de l'ancienne carte de mutuelle et la plaquette des garanties, et du justificatif de domicile de moins d'un mois.

Les élus de la « LISTE d'UNION pour RECQUIGNIES et ROCQ » vous souhaitent de passer une agréable fin d'année 2024 en compagnie de votre famille, de vos enfants et de vos amis.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une bonne année 2025. Que celle-ci vous apporte bonheur, joie et santé !

Liste Un Souffle Nouveau pour RECQUIGNIES-ROCQ
(Hélène CORBEAUX, Olivier GARCIA et Christian RANDA)

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer que

Un Souffle Nouveau pour RECQUIGNIES-ROCQ

devient, à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Mieux vivre et bien grandir à RECQUIGNIES-ROCQ.

Une liste toujours sans étiquette politique.

D'ici là, les élus d'Un Souffle Nouveau pour RECQUIGNIES-ROCQ vous souhaitent à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et vous adressent, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, leurs meilleurs vœux pour 2025 !

DÉCHETTERIES

Jeumont : 1256 rue du Maréchal Leclerc.

Maubeuge : Les Prés du Saussoir (près de la SPA).

Lundi de 13h30 à 17h00.

Du mardi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Du vendredi au samedi de 08h30 à 17h00 non stop.

Dimanche de 08h30 à 12h00.

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Pour toute demande relative aux services à la population, merci de vous adresser au Pôle Accueil. A noter qu'il est possible de remplir sa demande via le formulaire de contact sur le site Internet de la C.A.M.V.S.

Pôle Accueil de la C.A.M.V.S.

18 rue du 145^{ème} Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge

Accueil : 03.27.53.01.00

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Collecte des encombrants sur appel et rendez-vous au 06.72.79.21.55 ou 03.27.64.82.67 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous au 06.25.86.89.66 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Le SIAVED vous informe : vos déchets amiantés peuvent être collectés !

Soucieux de la santé des habitants et de la protection de l'environnement, le SIAVED met en œuvre une collecte de l'amiante sur son territoire. Dorénavant, plus besoin de déplacer votre amiante en déchèterie, le SIAVED vous propose un service sur appel uniquement réservé aux particuliers, et est limité à deux enlèvements par an et par adresse.

À la suite du rendez-vous convenu, un agent vient à votre domicile afin d'estimer la quantité d'amiante à enlever avant démontage et vous donner quelques conseils. Le nombre de sacs « amiante » appelé « Big Bag » est défini selon le volume et un devis est établi pour la fourniture du (des) sac(s) : tarif de 30€ le « Big Bag ».

Pour toute demande, vous pouvez contacter le SIAVED au 0.800.003.793 ou remplir le formulaire en ligne disponible sur le site internet du SIAVED (<https://www.siaved.fr/que-faire-de-votre-amiante>) ainsi que par courriel à amiante@siaved.fr.

Les gestes à adopter : prévenir le voisinage de la date des travaux, attendre la livraison des sacs, fermer portes et fenêtres, bâcher l'intérieur du bâtiment sous le toit à démonter, humidifier au maximum les éléments pour éviter l'envol de particules, démonter sans casser.

Les gestes à ne pas faire : ne pas casser, découper, brosser ou frotter les éléments à base d'amiante !

Fabrication de Cookies artisanal

Sablés thématiques et personnalisés

Magnum cake personnalisés

Cook'kies

RECQUIGNIES

Tel: 0647851232



Cook'kies

NUMÉRO DE SIRET: 97897945800012

PAROISSE CATHOLIQUE NOTRE DAME D'AYDE EN VAL DE SAMBRE

Transmettons des valeurs chrétiennes à nos enfants

Amour de l'autre

Solidarité

INSCRIPTION AU CATECHISME DES 8 ANS

03.27.39.51.39

Respect

Tolérance

Découverte de la Bible et de la vie de Jésus

Paix

Prière



PLANTONS LE DÉCOR®

Espaces naturels régionaux



PLANTEZ LOCAL !

“ Unique en France, cette opération vous permet d'améliorer votre cadre de vie, préserver et enrichir la biodiversité régionale et soutenir l'économie locale ! ”

DEPUIS PLUS DE 30 ANS,

- Un choix unique d'arbres, arbustes, fruitiers et légumes anciens adaptés aux conditions de sol et de climat de notre région,
- des végétaux produits exclusivement en Hauts-de-France,
- une commande groupée de végétaux pour tous ! Particuliers, collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises, agriculteurs...
- une livraison proche de chez vous,
- des conseils et des formations pratiques.

Participez à cet élan collectif de plantation, passez à l'action !

www.plantonsledecor.fr 

Découvrez, apprenez, commandez !



Attention aux intoxications au monoxyde de carbone !

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

Le ramonage

Art. R. 1331-18. Le ramonage comporte le nettoyage par action mécanique directe, de la paroi intérieure du conduit de fumée, afin d'en éliminer les suies et dépôts et d'assurer la vacuité du conduit sur toute sa longueur, incluant les tuyaux ou conduits de raccordement.

Cela peut entraîner des intoxications au monoxyde de carbone et des incendies. Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux, il ne se voit pas et ne sent rien. Mais, quand on le respire, il prend la place de l'oxygène et provoque maux de tête, nausées, vomissements, évanouissements, fatigue.

Pour plus de sécurité et comme le prévoit le règlement sanitaire départemental, effectuez deux ramonages par an dont un pendant la période de chauffe, pour les installations brûlant fioul, charbon ou bois, et une fois par an pour celles au gaz.

Du point de vue de la loi et de votre compagnie d'assurance, **le ramonage est obligatoire et la délivrance d'un certificat l'est aussi.**

A savoir qu'il existe dans le commerce des détecteurs de monoxyde de carbone (non obligatoire). En revanche les détecteurs de fumée sont obligatoires.

Service-Public.fr

URGENCE Qui appeler ?

SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril

Utilisation des chauffages d'appoint

Les poêles à pétrole ne rejettent pratiquement pas de gaz. Puisque les fumées de combustion ne sont pas évacuées, elles peuvent noircir l'intérieur du logement. Il faut donc éloigner le poêle des murs, des textiles, etc.

Il ne faut pas oublier que **l'utilisation accrue de chauffages d'appoint (poêle à pétrole, poêle à gaz notamment) favorise le dérèglement de l'hygrométrie (humidité dans l'habitation)**. Utilisez un chauffage d'appoint au maximum deux heures de suite et dans une pièce avec aération. En effet, la combustion génère une production d'eau à l'état de vapeur. La condensation sera d'autant plus importante que la pièce est mal ventilée ce qui favorise l'apparition de moisissures, buée sur les vitres, etc. Il est impératif de ne pas calfeutrer les arrivées d'air. Même si le poêle à pétrole et le pétrole sont de haute qualité, il est essentiel de bien ventiler la pièce dans laquelle l'appareil est utilisé pour renouveler l'air et éviter l'accumulation de gaz nocifs. **Aérez chaque jour votre logement pendant au moins dix minutes, même en hiver.**

PRÉVENTION Intoxications au monoxyde de carbone



INFORMEZ-VOUS sur solidarites-sante.gouv.fr
APPELEZ LES SECOURS en cas de suspicion en composant le 15, le 18 ou le 112 (114 : personnes malentendantes)

Faites vérifier le bon état de marche de votre installation de chauffage

Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion, ne les utilisez pas en continu

Veillez à une aération et une ventilation correctes, ne bouches pas les entrées d'air de votre logement

Déposez plainte en ligne !

La plainte en ligne, c'est désormais possible sur le site « <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr> ». **Ce dispositif permet aux victimes de porter plainte à distance via internet, à la suite d'une infraction contre des biens, dont l'auteur est inconnu. Ce service gratuit a pour objectif de faciliter le dépôt de plainte.**

Dans la majorité des cas, il est possible de porter plainte directement en ligne, sans avoir besoin de se déplacer en commissariat ou en gendarmerie. La plainte en ligne est proposée pour les faits d'atteinte aux biens, comme les vols ou les dégradations, dont l'auteur est inconnu.

Qui est concerné ? Tout particulier, entreprise, administration, association.

Quelles sont les infractions ? Toute atteinte contre vos biens commise en France par une personne dont vous ignorez l'identité : vol (portable, voiture, carte bancaire, etc.), cambriolage, dégradation d'un bien (rayure de voiture, graffitis, etc.), escroquerie (hors Internet).

Comment faire ma démarche ? Je me rends sur le site, je m'identifie, je renseigne le formulaire, puis je valide ma déclaration. Un récapitulatif est mis à ma disposition et je recevrai un accusé de réception.

À savoir :

- ◆ En cas d'atteinte contre mes biens, je veille à préserver les traces et les indices afin qu'ils restent exploitables par les enquêteurs en évitant toute manipulation.
- ◆ Si je suis de nationalité étrangère, je peux aussi utiliser le site.
- ◆ En fonction des éléments déclarés, je peux être contacté par un policier pour venir compléter ma déclaration en commissariat.



Pharmacie de Garde

Vous avez besoin d'accéder à une pharmacie les dimanches et jours fériés ?

Un service de garde est organisé par les pharmaciens dans des secteurs déterminés.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence, il est nécessaire

- ◆ Soit de se connecter sur <https://www.servigardes.fr> (accessible également par téléphone au 0.825.74.20.30, 0.15€ la minute).
- ◆ Soit de se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél. : 03.27.39.95.50).

Consultation médicale

Suivant l'Arrêté du 20 juin 2024 approuvant la convention entre les médecins libéraux et l'Assurance maladie, la visite chez votre médecin généraliste vous sera facturée 30€ (au lieu de 26,50€) à compter du 22 décembre 2024. Des hausses sont aussi prévues chez certains spécialistes (par exemple 37€ au lieu de 31,50€).

Tarifs postaux

A partir du 1^{er} janvier 2025, le prix du timbre vert passera à 1,39€ au lieu de 1,29€ (+7,75%). Le tarif d'une lettre recommandée de 20g sera porté de 5,36€ à 5,74€ (+7,1%). Le prix d'un Colissimo augmentera en moyenne de 5,2%.

Rappel concernant le camion bleu France Services

Le bus France Services dessert une vingtaine de communes pour aider les habitants dans leurs démarches administratives. Il va à la rencontre des habitants de l'Avesnois pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien (santé, famille, retraite, emploi, carte grise, etc.).

De nombreux services sont accessibles dans le Camion bleu : *Pôle emploi*, *C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales)*, *C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)*, *C.A.R.S.A.T. (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)*, *M.S.A. (Mutualité sociale agricole)*, *Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières, etc.)*, *État (carte grise, papiers d'identité, etc.)*, *Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction, etc.)*, *Relais autonomie*, *Maison Départementale Insertion et Emploi (je suis au RSA et je cherche un emploi ou une formation, etc.)*, *La Poste (comment envoyer ou recevoir un colis, etc.)*.

En ce qui concerne la commune de Recquignies, le passage du bus France Services se fera :

- ◆ **Soit à Boussois (place du 08 mai 1945) le 4^{ème} mardi du mois de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.**
- ◆ **Soit à Ferrière-la-Grande (place de la République) le 4^{ème} jeudi du mois de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.**

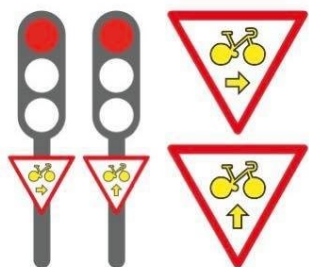
Vous pouvez joindre le bus par téléphone au 03.59.73.18.20 ou par courriel à avesnois.franceservices@lenord.fr.

Vous avez également la possibilité d'obtenir plus d'informations, dont le calendrier de passage des camions bleus, en vous rendant sur le site Nord Services (<https://services.lenord.fr/etre-accompagne-dans-mes-demarches-administratives>) !

Rappel de sécurité vis-à-vis des piétons, de la pratique de vélo et de la trottinette !

Pour la sécurité de tous, voici un rappel des équipements obligatoires et recommandés, pour la pratique du vélo, de la trottinette et de la trottinette électrique.

Vélo : les enfants de moins de 12 ans, faisant du vélo sur le réseau routier, doivent obligatoirement porter un casque homologué « CE ».



Qu'est-ce que c'est que ce panneau ?

Cette signalisation autorise le cycliste à franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt sous réserve de céder la priorité aux autres usagers tels que les piétons. Cette autorisation n'est valable que pour la direction indiquée par une flèche sur le panneau.

Attention amis cyclistes ! Vous n'êtes jamais prioritaires sur les autres usagers (piétons et véhicules motorisés).

Trottinette (sans moteur) : son utilisateur est assimilé à un piéton et doit donc circuler sur les trottoirs. De plus, il doit respecter les feux tricolores réservés aux piétons, emprunter les passages protégés, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres, rouler à allure modérée (6 km/h). Comme pour le vélo, le port du casque homologué « CE » est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Trottinette (avec moteur électrique) : l'utilisateur doit circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, il peut circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h, sur les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons. À savoir qu'il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit. Il n'existe pas de dispositif permettant aux cyclistes de téléphoner en route à ce jour.

Assurer sa trottinette électrique est obligatoire. Il faut à minima avoir une assurance responsabilité civile pour circuler légalement avec. De cette manière vous êtes couverts en cas de dommages corporels et matériels causés à des tiers.

Piétons : pour être visible des conducteurs la nuit, le piéton doit donc « réfléchir » la lumière émise par les phares des voitures. Pour cela, il doit porter des vêtements clairs et des bandes de tissu rétro réfléchissant sur ses vêtements, son sac ou son cartable, ses chaussures, etc. Le soir, les automobilistes doivent redoubler de vigilance et se méfier des « trous noirs », passages d'une zone éclairée à un espace plus sombre d'où un piéton peut surgir.

Pour circuler en voiture de nuit, quelques conseils de prudence sont à respecter : adapter toujours sa vitesse, circuler les vitres sèches et désembuées (les reflets masquent la présence d'un piéton) et s'écarter au moins d'un mètre des trottoirs pour la sécurité des piétons.



Repas des Anciens

Les aînés de notre commune, accompagnés de leur conjoint ou conjointe, se sont retrouvés au restaurant scolaire pour un moment de détente et de convivialité le dimanche 27 octobre 2024 pour le traditionnel repas des anciens, organisé par le C.C.A.S. Dès leur arrivée, les convives ont reçu en cadeau une bouteille de vin pour les messieurs et un ballotin de chocolats pour les dames.

Après le message de bienvenue de M. le Maire, Mme Demeure et M. Lespinasse ont été élus reine et roi de cette édition. A cette occasion, ils ont reçu des pralines et, respectivement, un bouquet de fleurs et une bouteille de champagne.

L'animation musicale était assurée par « *Les années Vinyls* » (chanteur et guitariste) et par « *Misty & Les Misty's Girls* » dans la revue « *CHAMPAGNE* ». Les quelques 130 participants ont ainsi pu profiter du spectacle et effectuer quelques danses. La journée s'est terminée par le tirage d'une tombola gratuite permettant à Mme Carlier et M. Suleck de repartir avec un téléviseur écran plat.



Travaux

Depuis le 21 octobre dernier, des travaux sont réalisés dans la rue Armand Beugnies afin de renforcer le talus (à la suite de la vétusté des pieux en bois), de créer des fossés pour récupérer les eaux pluviales, de déplacer l'entrée du champ et de rénover le passage piéton.

Dans la salle des fêtes, les tables et les chaises ont été intégralement changées.



Retour en photos



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14

1. Atelier d'art floral, animé par l'Atelier Floral de Rousies, le 24 septembre à la médiathèque.
2. Exposition sur le thème « *Sports et discriminations* », prêtée par la médiathèque départementale du Nord fin septembre/début octobre.
3. Visite de la capitale du Luxembourg le 21 septembre, dans le cadre de la journée européenne du Patrimoine.
4. Spectacle très jeune-public « *Petit-Bleu et Petit-Jaune* », de la compagnie « *Bonnes intentions* » le 02 octobre à l'auditorium.
5. et 6. Concert Gospel avec Joniece Jamison et les chorales Mélimélie et Amicroches le 13 octobre à l'Eglise Saint-Sulpice.
7. et 8. Concert d'Automne de l'Harmonie accompagnée de la Fanfare de Forge Philippe le 20 octobre à la salle des fêtes.
9. Spectacle de marionnettes « *Le sort de Pauline* », du « *Théâtre la Filoche* » le 31 octobre à l'auditorium.
10. et 11. Brocante aux jouets, vêtements enfants et puériculture de l'APE Paul Langevin le 16 novembre à la salle des fêtes.
12. à 14. Ateliers créatifs réalisés à la médiathèque (couture, décoration pour Halloween, dessins Manga, etc.).

Retrouvez toutes les photos des manifestations en allant sur le site <https://www.mairie-recquignies.fr>, rubrique « Galeries Photos »



Communiqué de la chorale Mélimélodies

La chorale recherche un chef de chœur expérimenté pour diriger une chorale d'adultes.

La fonction consiste en l'animation des répétitions hebdomadaires (1 séance de 2h), le choix du répertoire (plutôt chansons de variétés françaises ou internationales, Jazz, Gospel et Chants de Noël) et la direction du chœur lors de différentes prestations durant l'année (3 à 4).

Si vous êtes intéressé(e) alors contactez le 07.87.50.93.47.

Les Truffes au vent de Recquignies

Ecole des chiots (de 2 à 6 mois)
Education
Agility



Le samedi à partir de 9h00
Le mercredi à partir de 14h00

Chemin des Bois des Bon Pères aux Batteries de Rocq
(à côté du terrain de Foot : Othon Brichot)



Pour tous renseignements :
Page FB : Les Truffes au Vent de Recquignies



LUNDIS de 18 à 20 H 30
VENDREDIS de 18 à 19 H
Le Judo Club de Boussois déménage,
le temps des travaux

ADOS-ADULTES JUDO



Nouveau à Recquignies



柔道

柔道

Moyens : 6-12ans
Adultes : +12 ans

SEANCE D'ESSAI

GRATUITE

06 13 80 30 32



Communiqué de la troupe théâtrale patoisante

La troupe théâtrale patoisante de l'Harmonie de Recquignies recherche des bénévoles (des femmes de 20 à 55 ans, des hommes de 40 à 50 ans, avec ou sans expérience) pour la saison 2024-2025.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Bernard par téléphone au 03.27.62.90.17 ou par courriel à eteve.bernard@orange.fr.

**APPEL À
BÉNÉVOLES**



Communiqué de l'Association Sportive de Tennis de Boussois et de Recquignies (A.S.T.B.R.)

La saison s'est terminée pour l'association sportive de tennis de Boussois-Recquignies qui avait engagé deux équipes, une féminine et une masculine.

L'équipe féminine a terminé deuxième de sa poule juste derrière Maubeuge en interclubs hiver. Un très bon résultat pour ce qui était leur tout premier interclub avec une équipe composée de débutantes et de joueuses confirmées. L'équipe a rencontré plus de difficultés lors des compétitions estivales contre des équipes très solides mais tout cela reste positif.



Les hommes ont quant à eux terminé cinquième de leur poule et ont fait de beaux interclubs été avec là aussi des joueurs confirmés et des novices.

L'A.S.T.B.R. est aussi représenté lors des tournois organisés par les clubs environnants notamment par leurs jeunes joueuses et joueurs. Le club possède un bon état d'esprit autour de cette passion commune de la petite balle jaune.

La salle des sports de Boussois étant en travaux, le club se partage les créneaux de la salle Marie-Amélie Le Fur à Recquignies. Durant cette période la solidarité est de mise.

Pour toute personne intéressée n'hésitez pas à vous renseigner sur la page Facebook du club « Association Sportive Tennis Club Boussois Recquignies ». Bonne reprise à tous !



Exposition des 80 ans de la Gym l'Avenir

Samedi 02 novembre 2024, une exposition matinale était organisée dans l'auditorium pour retracer les 80 années d'existence de l'association de la Gymnastique l'Avenir au travers de photos et d'objets.



Soirée

NOUVEL AN

Organisée par la Gea Gym l'Avenir

31 DÉCEMBRE 2024

Salle des fêtes de Recquignies
Place de Nice

Ouverture des portes à 19h30

Menu adulte 70 €	Menu enfant 25 € <i>Jusqu'à 14 ans</i>
1 apéritif offert	1 soft offert
5 mises en bouche	Friand jambon fromage
Cassolette de St Jacques	Lasagne à la bolognaise
Assiette de foie gras	Buchette
Suprême de pintade aux champignons sauce vin blanc	Christophe Traiteur Boussois
Plateau de 4 fromages	Animée par
Buchette	Dj sono du Nord

Réservation:
KOZON Patrice: 07-50-33-13-87

IPNM



RECQUIGNIES

BROCANTE

DE NOËL

SALLE DES FÊTES

Photos avec le père Noël
Achetez ou vendez
Decos, cadeaux, Noël
jeux et jouets de Noël

SAMEDI 14 DÉCEMBRE
10h00 À 20H

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE
9H À 15H

Tarifs: 7€/table 1 journée
10€/table 2 jours
(2 table max par exposant)

RÉSERVATIONS : 27

06 72 40 07 27

MULTIPLES TOMBOLAS
BUVETTE RESTAURATION

Spectacle de marionnettes à fils « La Nuit des Jouets » du « Théâtre Mariska »

Vendredi 27 décembre 2024 à 18h00 à la médiathèque

3€ adhérents / 6€ non-adhérents / Gratuit pour les moins de 5 ans

C'est l'heure à laquelle, une fois par an, les jouets de Petit Jean prennent vie. Mais c'est un secret bien gardé, et notre petit héros ignore que ses jouets préférés vont prendre vie, car en principe, le petit garçon doit dormir à cette heure avancée de la nuit. Petit Jean sent bien qu'il se passe quelque chose derrière le petit castelet. Il imagine même que son petit papa préféré lui prépare une surprise. Il espère secrètement assister à une petite pièce de théâtre avant d'aller dormir, comme une belle histoire que l'on pourrait lui raconter pour bien finir la journée. Hélas, même si Petit Jean s'approche pour surprendre son papounet, il n'y a personne dans le castelet. Pourtant, quelque chose a bougé ! Marionnette est vivante !



Spectacle de Noël des enfants de la commune

La municipalité de Recquignies propose, dans le cadre du Noël des enfants de la commune, le conte musical « Une drôle d'histoire » le samedi 21 décembre 2024 à 15h00 (ouverture des portes) dans la salle des fêtes.

Lionel et Bettina aiment les jeux de société et notamment les jeux avec des chansons et Quiz musicaux en tout genre. Mais un soir de décembre et à l'approche du grand jour, lors d'une soirée, ils décident de jouer et rien ne va se passer comme d'habitude lorsqu'ils décident de se mettre à chanter.

Visite du Père Noël attendue vers 17h30.

Gratuit et réservé uniquement pour les enfants de Recquignies de moins de 16 ans.

Sur inscription.

Places limitées, deux adultes accompagnants maximum par famille !



À noter
dans vos
agendas !

Présentation de la saison culturelle le 16 janvier 2025 à 18h30 à la salle des fêtes !



LE PETIT RECHIGNIEN

Agenda des prochains événements

Vie Municipale

Le 14 décembre, Distribution des coquilles à la population.

Les 14 et 15 décembre, Brocante de Noël de 10h00 à 20h00 (samedi) et de 09h00 à 15h00 (dimanche) organisée par l'ACS BFCR - COFR, Salle des fêtes.

Le 15 décembre, Concert de Noël de l'Harmonie à 16h00, Eglise Saint-Sulpice (Gratuit).

Le 20 décembre, Distribution des coquilles dans les écoles.

Le 23 décembre, Atelier créatif Noël pour enfants à partir de 5 ans, animé par l'Office de Tourisme de l'Avesnois à 14h30, Médiathèque (Tarif E).

Le 27 décembre, Spectacle de marionnettes « *La nuit des Jouets* » à 18h00, Auditorium (Tarif D).

Le 31 décembre, Soirée du nouvel an organisée par la Gym l'Avenir à partir de 19h30, Salle des fêtes (sur réservation).

Le 10 janvier, Cérémonie des Vœux au personnel communal à 17h00, Auditorium.

Le 12 janvier, Cérémonie des Vœux à la population à 11h00, Salle des fêtes.

Le 16 janvier, Présentation de la saison culturelle suivi du spectacle « *L'instituteur* » de et par Jean-Claude Duquesnoit à 18h30, Salle des fêtes (Gratuit).

Le 25 janvier, Animations dans le cadre des Nuits de la Lecture sur le thème du Patrimoine, Médiathèque (Gratuit).

Le 14 février, Spectacle de marionnettes « *Le gardien des émotions* » du Théâtre Mariska à 18h00, Auditorium.

Le 22 février, Tribute Zazie, Salle des fêtes (**sous réserve de confirmation**).

Le 01 mars, Loto des Randonneurs Beuxéidiens et Réchigniens, Salle des fêtes (**sous réserve de confirmation**).

Le 05 mars, Atelier créatif autour de Mardi Gras et crêpes party, Médiathèque (**sous réserve de confirmation**).

Le 06 mars, Thé dansant du club des cheveux d'Argent, Salle des fêtes (**sous réserve de confirmation**).

Le 09 mars, Spectacle humoristique, Salle des fêtes (**sous réserve de confirmation**).

Le 21 mars, Médi@Nice Dictée à 17h30, Médiathèque (Gratuit).

Le 28 mars, Spectacle de clôture du printemps des poètes avec « *Marc Lavoine dans la peau* » de et avec Fred Tanto à 20h30, Médiathèque (**sous réserve de confirmation**).

Vignettes Stibus

Du 23 au 31 décembre, Distribution des coupons Stibus Emeraude et Printemps de 08h30 à 12h15, Mairie.

Les 06/07/08 janvier, 05/06/07 février et 05/06/07 mars, Distribution de 08h30 à 12h15, Mairie.

Cabinets infirmiers libéraux sur le secteur

Cabinet de Mme Marlier (06.21.66.23.52), de Mme Dupont (03.27.67.04.39) et de Mme Guerriero (06.70.12.68.19).

Cabinet de Mme Marechal (03.27.68.98.52), Mme Bazzo (06.74.17.67.13) et de M. Legrand (06.51.18.71.91).

Cabinet de Mme Daimé (06.21.26.50.33) et de Mme Villette (06.10.54.75.73).

Cabinet de M. Gentile (03.27.68.90.50).

Cabinet de Mme Detrez (06.89.36.62.01), de Mme Damen (06.73.77.87.64) et de Mme Bourguelle (06.72.91.24.58).

Cabinet de M. Semaille (06.76.50.33.11).

Cabinet de Mme Dumser-Bila (06.95.99.07.55).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouvez nous sur www.mairie-recquignies.fr